

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1004
16 février 2006

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 16 février 2006, à 10 h 15

Présidence: M. Zdzislaw RAPACKI (Pologne)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 1004^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Je voudrais tout d'abord saluer cordialement M. Ali Reza Moaiyeri, Ambassadeur de la République islamique d'Iran, M. Mohammed Loulichki, Ambassadeur du Maroc, qui ont pris il y a peu leurs fonctions de représentant de leur pays respectif à la Conférence du désarmement. Je saisis cette occasion pour les assurer de notre coopération et de notre appui dans leur nouvelle mission. Soyez les bienvenus.

Je voudrais maintenant appeler votre attention sur les demandes de participation aux travaux de la Conférence lors de la présente session, qui ont été présentées par le Koweït et les Émirats arabes unis et qui sont reproduites dans le document CD/WP.541/Add.3, dont vous êtes saisis. Conformément à la pratique établie, je vous invite à vous prononcer sur ces demandes sans les examiner au préalable en séance plénière informelle.

Puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter le Koweït et les Émirats arabes unis à participer à ses travaux conformément au règlement intérieur?

Il en est ainsi décidé.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Avant de commencer nos travaux pour aujourd'hui, j'aimerais appeler votre attention sur les questionnaires d'enquête qui vous ont été remis. Cette enquête est menée par l'Office des Nations Unies à Genève et vise à contrôler et améliorer les services de conférence fournis aux États membres. Vos observations donneront à l'administration de l'Office des informations utiles sur la qualité de ces services. Une fois les questionnaires complétés ils seront collectés par le préposé à la salle, à l'issue de la séance. Je vous remercie pour votre coopération.

Aujourd'hui, la Conférence poursuivra le débat général sur toute question liée à la Conférence du désarmement. Sont inscrits sur la liste des orateurs pour aujourd'hui, les représentants du Maroc, de la Fédération de Russie, de la Chine, de l'Irlande et de la République de Corée. Je ferai également une déclaration, la présidence polonaise prenant fin.

Je donne maintenant la parole au représentant du Maroc, l'Ambassadeur Mohammed Loulichki.

M. LOULICHKI (Maroc): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier pour vos aimables paroles de bienvenue et exprimer notre appréciation pour la manière dont vous dirigez nos travaux, en vous assurant, cela va de soi, de notre entière et pleine coopération. Qu'il me soit permis de rendre hommage à votre prédécesseur, l'Ambassadeur du Pérou, pour les efforts qu'il a déployés tout au long de sa présidence l'automne dernier. C'est un lieu commun que de souligner l'importance vitale et déterminante de nos travaux pour la communauté internationale et pour l'avenir des générations présentes et futures. Je ne saurais enfin omettre de féliciter le Secrétaire général de notre Conférence, M. Sergei Ordzhonikidze, ainsi que les membres du secrétariat de la Conférence du désarmement pour leur grand professionnalisme et leur précieuse contribution à nos délibérations.

(M. Loulichki, Maroc)

Notre Conférence a clos l'année dernière sa huitième session consécutive sans programme de travail. Cette situation d'immobilisme est malheureusement loin d'être une exception dans la conjoncture actuelle des questions de désarmement. Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires n'est toujours pas entré en vigueur, plus de 10 ans après son ouverture à la signature, la septième Conférence d'examen du TNP a déçu nos attentes et le Sommet mondial de 2005, censé offrir aux pays du monde une occasion exceptionnelle de contrer les périls graves qui pèsent sur l'humanité, a été incapable de se prononcer sur les questions de désarmement.

Devons-nous pour autant nous laisser aller au pessimisme et à la résignation? Pouvons-nous laisser cette situation d'immobilisme perdurer, s'enliser jusqu'à mettre en péril la sécurité, la stabilité et la paix dans le monde et, j'ajouterais, compromettre la confiance de l'opinion internationale dans le multilatéralisme? Le Secrétaire général de l'ONU nous a engagés, dans le message qu'il a adressé à la Conférence cette année, à tirer les leçons des déconvenues passées, à réfléchir de très près aux sources politiques de la crise et à adopter des dispositions concertées, pragmatiques et réalistes, puis à les mettre en œuvre. Nous sommes tous appelés – je dirais même poussés – à œuvrer pour être à la hauteur des responsabilités que la communauté internationale nous a confiées et à apporter la preuve que la Conférence est à même de remplir les fonctions qui lui sont dévolues, à savoir celles qui incombent à l'instance multilatérale unique de négociation sur le désarmement.

Considérant que le multilatéralisme est le principe fondamental qui doit régir les négociations menées dans tous les domaines présentant un intérêt pour la communauté internationale, particulièrement dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération, en vue de maintenir et de renforcer les normes universelles et d'en élargir la portée, le Maroc a toujours participé indistinctement et avec enthousiasme aux négociations multilatérales sur la réglementation des armements et honoré ses engagements en vertu des accords en vigueur. Ainsi, il a signé et ratifié l'ensemble des instruments multilatéraux relatifs aux armes de destruction massive, et reste attaché à un désarmement général et complet, en particulier le désarmement nucléaire. Permettez-moi, comme le veut la coutume, d'énumérer nos principaux engagements.

Premièrement, en tant que partie contractante au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), le Maroc a constamment œuvré en faveur de l'élimination totale des armes nucléaires et de leur non-prolifération et appuyé les décisions visant à renforcer le processus d'examen dudit Traité. De ce fait, mon pays souscrit pleinement aux conclusions positives des Conférences d'examen de 1995 et 2000 et réaffirme qu'il est important que les États parties les mettent en œuvre de façon transparente, équilibrée et irréversible.

Deuxièmement, en application de l'engagement qu'il a souscrit par le TNP, le Maroc a signé avec l'Agence internationale de l'énergie atomique un accord de garanties généralisées ainsi qu'un protocole additionnel. Mon pays a en outre notifié au Directeur de l'Agence son acceptation du Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives. J'ajouterais, en ma qualité de Président de la Commission permanente de suivi des affaires nucléaires, qu'avant que je quitte Rabat, nous avons élaboré un projet de loi et un projet en vue de l'établissement et l'institutionnalisation d'un organe de sûreté nucléaire.

(M. Loulichki, Maroc)

Troisièmement, dans ce contexte, le Maroc a continuellement encouragé l'adhésion au TNP et la conclusion d'accords de garanties généralisées avec l'AIEA, par tous les États de la région du Moyen-Orient, y compris Israël, à titre de pas important vers l'instauration d'un climat de confiance et de mesure préliminaire à l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient. Dans l'attente de l'établissement d'une telle zone, mon pays réitère son appel à toutes les parties concernées afin qu'elles déclarent solennellement leur intention de s'abstenir, sur la base de la réciprocité, de fabriquer, d'acquérir ou de posséder des armes ou autres dispositifs explosifs nucléaires, et de ne pas autoriser l'implantation de telles armes sur leur territoire par une tierce partie quelle qu'elle soit.

Quatrièmement, le Maroc a ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et la Convention sur la protection physique des matières nucléaires. Mon pays déplore le fait que ce traité, qui a été ouvert à la signature le 24 septembre 1996, ne soit toujours pas entré en vigueur et il réitère à cet égard son appel à tous les États qui ne l'ont pas encore fait afin qu'ils y adhèrent sans tarder et respectent d'ici là les moratoires sur les essais nucléaires.

Cinquièmement, intimement convaincu que la lutte internationale contre le terrorisme devrait couvrir tous les aspects de ce phénomène complexe, le Maroc, qui a souffert, comme vous le savez, des conséquences de ce nouveau fléau du XXI^e siècle, a joué un rôle actif, en sa qualité de Président de la Commission juridique de l'Assemblée générale, dans l'adoption de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire. Il a de plus soumis, le 26 octobre 2004, son rapport national conformément au paragraphe 4 de la résolution 1540 du Conseil de sécurité visant à évaluer exhaustivement l'aptitude de la communauté internationale à prévenir l'utilisation des armes de destruction massive par les terroristes.

Enfin, le Maroc a continuellement soutenu l'ouverture de négociations au sein de la Conférence du désarmement relatives à un traité sur les matières fissiles, à un instrument juridique sur les garanties de sécurité négatives ainsi qu'à une convention sur le désarmement nucléaire. Mon pays souscrit pleinement aux efforts visant à dégager le consensus nécessaire sur un programme de travail de la Conférence du désarmement.

Mon pays participe activement depuis 1979, lorsqu'il est devenu membre de la Conférence du désarmement, au débat autour des priorités de cette instance multilatérale unique de négociation, avec comme point de départ le Décalogue. Ce dernier, fruit d'un consensus obtenu en 1978, a permis des avancées concrètes et substantielles dans la réalisation de l'ultime objectif d'un désarmement général et complet, notamment avec l'adoption de la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Cependant, la Conférence du désarmement doit aujourd'hui s'adapter à la réalité nouvelle des menaces qui pèsent sur la communauté internationale. En effet, nous estimons que, loin de répondre aux attentes de ses États membres, la Conférence est restée à l'écart des efforts multilatéraux visant à cerner nos vulnérabilités actuelles et à forger un nouveau consensus sur la réponse à apporter.

Face à cette situation, le Maroc ne peut qu'encourager les membres de cette Conférence à transcender la lecture dogmatique du Décalogue pour éviter que l'organe catalyseur du désarmement qu'est la Conférence ne se laisse piéger par des impératifs sécuritaires étriqués. En consacrant une séance informelle aux thèmes nouveaux et additionnels liés à l'ordre du jour de la Conférence au moment où il en assurait la présidence, le Maroc a répondu aux

(M. Loulichki, Maroc)

préoccupations globales des États membres tout en réaffirmant son attachement à un ordre du jour pertinent et d'actualité. Ma délégation ne peut donc que se féliciter, Monsieur le Président, de votre initiative de nommer un groupe de collaborateurs qui, dans sa quête d'un consensus autour d'un programme de travail, devrait notamment s'intéresser à la relation liant ce dernier à l'ordre du jour de la Conférence. Je réitère notre désir d'intégrer formellement ce groupe, même si, comme l'ont si bien dit d'autres collègues avant moi, l'ensemble des États membres de la Conférence du désarmement sont vos collaborateurs, à commencer par le Maroc, et ne peuvent manquer de soutenir vos efforts pour faire sortir cette instance de sa léthargie. La délégation marocaine appuie aussi pleinement votre initiative de tenir des séances formelles thématiques sur l'ensemble des points à l'ordre du jour de la Conférence. Nous sommes disposés à faire preuve de la flexibilité nécessaire concernant le débat, dans ce cadre, sur diverses questions liées à la sécurité internationale.

En conclusion, qu'il me soit permis d'émettre l'espoir que nous réussirons cette année à faire preuve de la hauteur de vues, de la volonté politique et de la patience requises pour tirer parti de la composition et de l'expérience uniques de notre Conférence et redonner confiance à la communauté internationale dans l'aptitude de la Conférence du désarmement à relever les défis du désarmement au XXI^e siècle, pour un monde plus sûr et un monde plus solidaire.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur du Maroc pour sa déclaration et pour les aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de la Fédération de Russie, M. Valery Loshchinin.

M. LOSHCININ (Fédération de Russie) (traduit du russe): Tout d'abord, Monsieur le Président, je voudrais souligner que grâce à vos efforts nos travaux ont bien progressé. La délégation russe vous exprime sa gratitude pour ce que vous-même et votre équipe avez fait.

Je voudrais appeler votre attention sur un autre sujet. En juin 2002, les délégations russe et chinoise, ainsi qu'un groupe d'États coauteurs, ont présenté à la Conférence le document de travail CD/1679, intitulé «Éléments possibles d'un futur accord juridique international relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux». Ce document a fait l'objet d'un débat approfondi et de vaste portée; il a d'ailleurs été initialement conçu comme une invitation au dialogue. Dès sa publication, le document CD/1679 a été enrichi par diverses idées et opinions. Des propositions importantes ont été faites par des délégations lors de séances plénières officielles et informelles de la Conférence, lors de débats thématiques au sein de la Première Commission de l'Assemblée générale et au cours de consultations bilatérales. En un mot, on peut noter des progrès tangibles dans le développement des éléments contenus dans le document CD/1679.

Nous avons pris soin de prendre note de tout cela le mieux possible, et les délégations russe et chinoise ont maintenant demandé au secrétariat de distribuer une deuxième version révisée et mise à jour de la compilation d'observations et de suggestions concernant le document de travail CD/1679. Ce texte doit être distribué comme document officiel de la Conférence.

Je voudrais vous rappeler que nous avons distribué la première version de la compilation à titre informel à la Conférence le 31 juillet 2003. Cette deuxième version est basée sur la première et reflète d'une manière factuelle l'évolution des débats sur ce thème au cours de ces deux

(M. Loshchinin, Fédération de Russie)

dernières années – des derniers 30 mois, en fait. Cette compilation a pour objet de compléter et enrichir le document CD/1679, de favoriser de nouveaux débats approfondis, de repérer des ensembles de questions recueillant des opinions semblables ou identiques, ainsi que d'autres ensembles de questions au sujet desquelles les opinions divergent. C'est en quelque sorte un miroir de l'état actuel des idées que suscite l'initiative russo-chinoise, et elle apporte matière à réflexion.

Nous espérons que cette compilation aidera à définir et préciser les positions adoptées par les États membres. Elle devrait aider à orienter et mieux organiser les travaux que nous mènerons cette année au sein de la Conférence sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

Cette compilation reprend exactement la structure du document CD/1679, les divisions thématiques étant les mêmes dans les deux cas. Nous avons essayé de reprendre mot pour mot les propositions que les délégations ont faites sur le texte, tandis que les observations orales apparaissent sous forme résumée. Nous espérons que les délégations reconnaîtront leurs opinions et leurs idées dans la compilation et que tout cela est exact.

La compilation atteste l'importance de cette question et de sa relation étroite avec les intérêts fondamentaux des États en matière de sécurité, la grande attention accordée par les États membres au problème de la prévention d'une course aux armements dans l'espace et du déploiement d'armes dans ce milieu, le travail approfondi et productif mené sur ce thème dans la mesure où la situation de la Conférence le permettait, la nécessité de trouver rapidement un compromis sur un programme de travail de la Conférence du désarmement afin que soit rétabli, après tant d'années, un comité spécial sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Cette compilation montre également que les perspectives qui se font jour concernant l'élaboration d'un accord juridique international relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux sont bonnes.

Il reste naturellement de nombreuses questions à approfondir. Nous avons l'intention de rester actifs en la matière. Nous escomptons que la compilation sera examinée avec attention par les délégations et dans les capitales et qu'elle aidera à dégager des opinions et approches communes sur cette question.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur de la Fédération de Russie pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Chine, M. Cheng Jingye.

M. CHENG (Chine) (traduit du chinois): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui la dernière séance plénière de la Conférence que vous présiderez. Nous apprécions les efforts inlassables et les talents de diplomatie que vous avez déployés pour faire avancer les travaux de la Conférence du désarmement.

Récemment, les délégations chinoise et russe ont présenté conjointement au secrétariat une deuxième version de la compilation d'observations et de suggestions concernant le document de travail sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace (CD/1679). Cette version reprend les opinions les plus récentes qui ont été exprimées dans diverses instances, y compris

(M. Cheng, Chine)

le séminaire sur l'espace tenu l'année dernière, ainsi que les consultations ouvertes à tous sur cette question. Ces opinions sont franches et constructives, sans être parfaitement homogènes – elles sont même parfois divergentes. Comme pour la première version, pour l'élaboration de la deuxième version nous nous sommes efforcés d'être objectifs et ouverts, de façon à refléter factuellement les opinions et suggestions. Nous espérons que cela facilitera les débats sur cette question et aidera à façonner des opinions communes sur des questions de fond comme les définitions et la vérification.

Alors que la science et la technologie se développent, de plus en plus de pays participent à la mise en valeur et l'utilisation pacifiques de l'espace. Alors que les débats sur l'espace se poursuivent, un nombre de plus en plus grand de pays se rendent compte combien il est important d'éviter l'implantation d'armes dans l'espace. Ces débats longs et approfondis ainsi que notre compilation aideront certainement à créer une bonne base de négociation et à conclure un nouvel instrument juridique relatif à l'espace. Nous espérons et nous pensons que cette nouvelle compilation sera étudiée avec attention. Nous espérons également que la Conférence du désarmement reconstituera sous peu le comité spécial chargé de négocier des instruments juridiques qui feront définitivement obstacle à une course aux armements et à l'implantation d'armes dans l'espace.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur de Chine pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice d'Irlande, M^{me} Mary Whelan.

M^{me} WHELAN (Irlande) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, comme je prends la parole le dernier jour où vous présidez la Conférence du désarmement, je me permets de vous féliciter pour vos efforts, qui ont contribué à un démarrage bien plus dynamique de nos travaux en 2006. J'espère que les efforts collectifs des six Ambassadeurs produiront des résultats, ce qui ne pourra se faire sans la volonté de tous les membres de la Conférence d'engager un dialogue ouvert, franc et interactif.

À cette occasion, je souhaite revenir sur une question que j'ai soulevée dans ma déclaration devant la Conférence du désarmement, le 7 février. J'ai alors exprimé le souhait que la déclaration annuelle adressée à la Conférence du désarmement par des représentants de la société civile à l'occasion de la Journée internationale de la femme soit prononcée par ses auteurs.

J'aimerais rappeler le contexte de cette question. Depuis de nombreuses années, une déclaration rédigée par des ONG pour commémorer la Journée internationale de la femme est lue à la Conférence par un membre du secrétariat. Pour beaucoup d'entre nous, il est incompréhensible et même très choquant, que ces ONG de femmes qui rédigent la déclaration ne soient pas autorisées à la lire elles-mêmes. Simultanément, je note que je n'ai jamais entendu dans cette instance d'observation ou de prise de position à l'appui de la pratique courante.

Nous avons abordé trop longtemps nos travaux au sein de cet organe sous l'angle de ce que nous ne pouvons pas faire. Nous n'utilisons pas la petite marge de liberté dont nous disposons pour la conduite de nos travaux. J'ai lu avec attention le règlement intérieur de la Conférence du désarmement sans trouver aucune règle interdisant que les ONG fassent une déclaration à l'occasion de la Journée internationale de la femme. J'aimerais donc demander au Président entrant de la Conférence, l'Ambassadeur de la République de Corée, de prendre les mesures

(M^{me} Whelan, Irlande)

voulues pour répondre favorablement à toute demande des ONG à cet effet. D'ailleurs, je crois savoir que les ONG en question ont pris contact avec l'Ambassadeur.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadrice d'Irlande pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de la République de Corée, M. Park In-kook, qui est le Président entrant.

M. PARK (République de Corée) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, comme je vous succède immédiatement à la présidence de la Conférence, je tiens à vous féliciter tout particulièrement de vous être acquitté avec succès de vos fonctions de président, en faisant adopter l'ordre du jour et le calendrier des activités pour la session de 2006, et en désignant les Collaborateurs de la présidence. Nous pensons que la compétence avec laquelle vous avez dirigé la présente session aidera à remettre la Conférence sur la bonne voie en la maintenant active pendant toute l'année.

Vu l'état léthargique dans laquelle se trouve la Conférence, ainsi que les échecs sans précédent des conférences et rencontres consacrées au désarmement et à la non-prolifération, qui ont eu lieu en 2005, l'annonce du calendrier des activités pour 2006 à la dernière séance plénière de la Conférence devrait rester dans les mémoires comme une étape qui a donné une lueur d'espoir à la Conférence.

Pour préserver cet élan et mieux organiser nos débats de façon à obtenir des résultats, j'aimerais suggérer les principes suivants pour guider nos délibérations.

Premièrement, pendant la séance de débat général, chaque membre devrait avoir la possibilité d'actualiser et de préciser la position de son pays. De même, les États membres sont fermement encouragés à présenter leurs observations, opinions et idées ou toutes propositions qui pourraient servir de base à un dialogue constructif. Simultanément, je suggère que les interventions de toutes les délégations soient centrées sur les points 1 et 2 de l'ordre du jour de façon à être plus structurées, sans préjudice du droit des États membres de soulever toutes questions qu'ils jugeront dignes d'attention, conformément au paragraphe 30 du règlement intérieur de la Conférence.

Deuxièmement, en ce qui concerne la séance consacrée à un débat sur le désarmement nucléaire, je suggère que les délégations fassent, s'il y a lieu, leurs interventions au titre des subdivisions pertinentes. J'encourage également les délégations à inviter des experts de leur capitale et à présenter par écrit leurs positions, idées ou propositions de façon à permettre un débat interactif.

(M. Park, République de Corée)

Compte tenu de ces principes, je propose le calendrier suivant pour la période où j'assurerai la présidence:

Jeudi 23 février:	Séance liminaire/débat général
Mardi 28 février*:	Débat consacré au désarmement nucléaire
Jeudi 2 mars*:	Débat consacré au désarmement nucléaire
Mardi 7 mars:	Débat général
Jeudi 9 mars:	Débat général
Mardi 14 mars:	Débat général/débat de haut niveau (le cas échéant)
Jeudi 16 mars:	Débat général/débat de haut niveau (le cas échéant)/séance finale

Ce calendrier est purement indicatif et peut être modifié. Le nombre de séances consacrées à un débat structuré sur le désarmement nucléaire et à la décision d'introduire ou non des subdivisions reflèteront les opinions et intentions des États membres. À cet égard, j'encourage tous les collègues à me contacter dès que possible s'ils ont l'intention de faire des suggestions sur la façon de rendre nos débats plus interactifs et constructifs. Je serai à leur entière disposition.

Enfin, je voudrais que les États membres aient conscience de l'importance du débat de haut niveau. Cette nouvelle initiative de la Conférence du désarmement et cette grande première qu'est un calendrier s'étendant sur toute l'année méritent l'aval et les encouragements de nos dirigeants. Les dates des deux séances de la dernière semaine qui seront consacrées au débat de haut niveau pourraient être modifiées de façon à ce qu'elles concordent avec la séance consacrée au débat de haut niveau de la soixante-deuxième session de la Commission des droits de l'homme.

J'espère que, avec l'annonce préalable du calendrier des activités de la Conférence pendant la période où j'en assurerai la présidence, nous pourrons commencer nos travaux dès la première séance sans perdre de temps à examiner ce qui doit être l'objet de nos débats et que nous seront tous prêts à y participer de façon constructive.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le prochain Président, l'Ambassadeur de la République de Corée, pour sa déclaration, que j'évoquerai tout à l'heure. Je donne maintenant la parole à la représentante de Sri Lanka, l'Ambassadrice Serala Fernando.

* Sous réserve de modification.

M^{me} FERNANDO (Sri Lanka) (traduit de l'anglais): Je n'avais pas l'intention de prendre la parole, mais la déclaration faite par l'Ambassadrice d'Irlande m'a incitée à lui apporter mon soutien. Pour ma délégation, en effet, il est incompréhensible qu'en cette année de réforme de l'ONU il ne soit pas permis à un groupe d'ONG de femmes, qui ont consacré de nombreuses années à la cause de la paix, de prononcer leur déclaration annuelle devant la Conférence du désarmement pour commémorer la Journée internationale de la femme.

Comme nous le savons tous, dans le document final adopté à l'issue du Sommet mondial, il a été fait spécialement mention de la contribution des femmes aux trois piliers – sécurité, développement et droits de l'homme. Je demande donc instamment à l'Ambassadeur Park, qui présidera la Conférence en mars, et aux six Présidents, de veiller à ce que cette question soit réglée cette année et de permettre aux ONG de femmes de prononcer elles-mêmes leur déclaration annuelle à la Conférence du désarmement le 8 mars.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadrice de Sri Lanka pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole au représentant de la Suède, M. Magnus Hellgren.

M. HELLGREN (Suède) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, je n'avais pas, moi non plus, l'intention de prendre la parole, mais il me faut réagir à quelques observations. Avant toute chose, je saisis cette occasion pour vous remercier des efforts remarquables que vous avez faits au cours de votre présidence, ainsi que des orientations que vous nous avez données, en vue, espérons-le, d'une année fructueuse pour la Conférence, et de cette concertation des six Présidents.

J'aimerais m'associer aux délégations irlandaise et sri-lankaise qui souhaitent que les ONG puissent prononcer elles-mêmes leur déclaration devant la Conférence. Nous avons, nous aussi, étudié avec beaucoup d'attention le règlement intérieur et nous pensons que rien n'interdit à la Conférence d'inviter les auteurs à donner directement lecture de leur message. J'engage vivement les membres à voir l'ouverture des rideaux derrière vous, Monsieur le Président, non seulement comme un geste symbolique mais aussi comme le signe d'une nouvelle ère pour la Conférence.

Deuxièmement, j'aimerais remercier les délégations russe et chinoise d'avoir présenté à point nommé une compilation d'observations concernant leur précédent document de travail sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace. À première vue, les opinions exprimées par ma délégation semblent y avoir été reflétées, mais par ailleurs nous examinerons de très près ce document au niveau des experts. Quoi qu'il en soit, sa présentation, plus de trois mois avant les séances de la Conférence placées sous la présidence russe, est un exemple de la façon dont on peut aider les délégations à bien se préparer au niveau des experts à ces débats ciblés. J'en remercie beaucoup ces délégations.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de la Suède pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des Pays-Bas, M. Johannes Landman.

M. LANDMAN (Pays-Bas) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, nous venons d'entendre deux interventions, de l'Irlande et de Sri Lanka, et, alors que je n'ai pas demandé d'instructions à mes autorités, j'aimerais, au nom des Pays-Bas, donner mon soutien à cet appel. J'aimerais même élargir la demande qui a été faite: nous devrions nous donner la possibilité d'examiner d'un peu plus près le rôle important des ONG et la façon dont nous les tenons à l'écart de nos travaux.

Si je prends la parole c'est essentiellement parce que je voudrais sincèrement vous féliciter pour vos efforts et en particulier leur aboutissement, car il arrive que beaucoup d'efforts soient faits en vain. Vous avez réussi, peut-être, pour la première fois depuis longtemps, à obtenir un résultat au nom des six Présidents de cette année: nous avons maintenant une idée des différents créneaux horaires alloués aux différentes questions qui nous préoccupent le plus sérieusement. Il nous faut maintenant en tirer le meilleur parti possible. Je pense que les six Présidents ont réussi. C'est maintenant à chaque président successif d'en tirer profit. C'est dans cet objectif que les Pays-Bas ont demandé au secrétariat en début de semaine de présenter un document de deux pages. Je suis heureux de voir qu'il a enfin pu au moins en distribuer une partie, à savoir le calendrier des activités que les délégations viennent de recevoir. Ce texte est un simple outil de travail qui nous aidera à visualiser d'un coup d'œil qui a la présidence à un moment donné et, par des caractères gras, les différents groupes de questions et les sujets autour desquels ces groupes de questions s'organisent.

Les Pays-Bas espèrent très sincèrement que cela permettra un débat structuré. Nous venons d'entendre des interventions intéressantes des représentants de la Russie et de la Chine. Cela dit, les délégations ne doivent pas se contenter de noter que nous aurons cinq jours de débat sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace, cinq autres, sur la question importante du désarmement et cinq encore, sur un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles. Ces groupes de questions doivent être soigneusement préparés. Si nous voulons faire intervenir nos capitales, si nous voulons avoir une séance intense – car cela devrait être ainsi perçu – de cinq jours avec des experts, il faut s'y préparer. J'espère donc que chaque président prendra ses responsabilités et se concentrera sur la préparation du ou des groupes de questions examinés sous sa présidence. Il est franchement sans intérêt de noter ce à quoi nous consacrerons nos débats dans les semaines à venir sous la présidence de l'Ambassadeur Park au titre des points 1 et 2 de l'ordre du jour, ou que nous examinerons un point de l'ordre du jour en juin ou juillet peut-être. J'espère que nous nous mettrons tous à la tâche et que nous répondrons à l'appel de l'Ambassadeur Park – sa présidence sera sans doute particulièrement importante car elle donnera le ton. Je veux compter que nous pourrons avoir des débats ciblés, sur la base des points présentés et des subdivisions proposées, préparer au mieux de nos compétences les groupes de questions prévus.

Il y va de notre autorité. Nous ne pouvons pas continuer comme par le passé. Nous devons changer, et nous devons par ailleurs garder clairement à l'esprit que notre objectif est de tirer de cet exercice des décisions claires en ce qui concerne les textes à négocier.

Cette approche ne crée pas de précédent. Ce doit être une solution unique qui nous aide à sortir de la crise.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur des Pays-Bas pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Afrique du Sud, l'Ambassadrice Glaudine Mtshali.

M^{me} MTSHALI (Afrique du Sud) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord apporter notre soutien à la déclaration qui a été faite par l'Irlande et appuyée par Sri Lanka, la Suède et les Pays-Bas. C'est là un problème qu'il aurait fallu régler depuis longtemps.

Alors que la fin de votre mandat de Président de la Conférence du désarmement s'approche, je tiens à exprimer les remerciements de ma délégation pour les efforts inlassables et novateurs que vous avez déployés en guidant la Conférence dans ses travaux. Comme je l'ai fait observer lors de la première séance plénière de cette année, l'Afrique du Sud est très sensible à la difficulté de votre tâche en tant que premier Président de la Conférence du désarmement en 2006, car elle se trouvera dans la même situation au début de l'année 2007. C'est pour cette raison que ma délégation a suivi vos actions avec grand intérêt, en particulier l'institution de Collaborateurs de la présidence, ainsi que l'introduction du concept des six Présidents qui vise à créer une plus grande continuité entre les six présidences d'une année donnée.

Ma délégation continuera à suivre de près et évaluer le succès de ces initiatives et d'autres encore tout au long de l'année, afin de déterminer si elles ont effectivement rapproché la Conférence de l'adoption d'un programme de travail. Si tel était le cas, de telles méthodes pourraient également faciliter la recherche d'un consensus sur un programme de travail pendant la présidence sud-africaine au début 2007.

À cet égard, je tiens à ce qu'il soit pris acte de ma gratitude pour votre zèle et votre dévouement à notre objectif commun, qui est de sortir la Conférence du désarmement de sa torpeur et de lui faire reprendre dûment ses travaux.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadrice d'Afrique du Sud, qui sera la première Présidente de la session de 2007 de la Conférence du désarmement. Je répondrai plus tard à sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur d'Égypte, M. Sameh Hassan Shoukry.

M. SHOUKRY (Égypte) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, je prends la parole pour la première fois et je tiens à exprimer notre gratitude pour la manière dont vous avez assumé vos responsabilités.

Je n'ai pas l'intention d'intervenir maintenant sur le fond, mais je voudrais saisir cette occasion pour faire part du soutien de ma délégation à la proposition de l'Ambassadrice Mary Whelan tendant à permettre aux ONG de femmes travaillant pour la paix de prononcer elles-mêmes leur déclaration par l'intermédiaire d'une représentante. Nous pensons que cela ne peut que favoriser les travaux de la Conférence et est un signe d'intégration trop longtemps attendu.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur d'Égypte pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Brésil, M. Carlos Antonio da Rocha Paranhos.

M. da ROCHA PARANHOS (Brésil) (traduit de l'anglais): Je n'avais pas l'intention de prendre la parole ce matin, mais j'ai décidé de le faire pour manifester clairement tout notre soutien à la proposition que vient de présenter l'Ambassadrice d'Irlande, M^{me} Mary Whelan. J'espère que le Président entrant de la Conférence pourra examiner toutes les solutions possibles pour permettre à des représentantes des ONG de femmes de prononcer leur déclaration à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars.

Puisque j'ai la parole, je voudrais aussi remercier les représentants de la Fédération de Russie et de la Chine pour leurs exposés sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace et leur présentation de la compilation d'observations et suggestions, qui, en intervenant aussi longtemps avant les débats prévus sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace, nous apportent d'utiles informations, tout en étant le signe que nos travaux peuvent avancer. Je pense que, comme le disait l'Ambassadeur des Pays-Bas, nous avons une indication claire du calendrier des activités. Je crois que nous devrions nous mettre sérieusement au travail et présenter des idées, et des propositions, car ce serait vraiment dommage de ne pas bien utiliser ce temps. Je pense que la Conférence doit se lancer dans des travaux sérieux en vue de trouver un terrain de négociation et que c'est le moment de le faire.

Je voudrais une fois de plus louer les efforts que vous avez déployés pour entraîner tous les présidents entrants dans cet exercice et trouver un moyen de nous faire tous débattre de questions importantes, en vue d'aller de l'avant. Nous ne pouvons nous contenter de faire des discours creux et de répéter les mêmes déclarations chacun au nom de son pays. Il nous faut trouver un moyen d'avancer pour redonner de l'autorité à la Conférence.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur du Brésil, pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la représentante du Pakistan, M^{me} Tehmina Janjua.

M^{me} JANJUA (Pakistan) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, nous voudrions remercier les délégations chinoise et russe pour la deuxième version révisée et modifiée de la compilation d'observations et de suggestions concernant le document de travail CD/1679, relatif à la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Nous saluons l'effort qui a été fait pour mettre à jour les documents relatifs à la prévention d'une course aux armements dans l'espace, suite aux conférences tenues ces dernières années. Par ailleurs, ce dernier document indique clairement le fondement logique des propositions faites par la Chine et la Russie, ainsi que la suite donnée à des observations précises faites au cours des débats sur le document CD/1679. Cela nous permettra de suivre de près la question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace, conformément à la proposition du Groupe des 21 concernant le programme de travail de la Conférence, contenue dans le document CD/1570 et tendant à établir un comité spécial chargé de négocier des mesures précises et concrètes axées sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

(M^{me} Janjua, Pakistan)

Il ressort clairement des débats sur cette question au sein de la Conférence du désarmement et dans des conférences informelles que les préoccupations exprimées au sujet de l'implantation d'armes dans l'espace sont partagées par tous les membres de la Conférence. Nous apportons notre plein soutien à cette initiative, ainsi qu'à de nouveaux travaux sur la question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace, sur la base de ce document de travail.

Nous voudrions aussi apporter notre soutien à la proposition de l'Ambassadrice Mary Whelan tendant à ce que les ONG interviennent à la Conférence du désarmement à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

Enfin, Monsieur le Président, nous voudrions qu'il soit pris acte de notre gratitude pour le travail que vous avez accompli ainsi que pour l'énergie et les efforts inlassables que vous avez déployés dans le but de relancer les travaux de la Conférence.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie la représentante du Pakistan pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole au représentant de la Norvège, M. Kjetil Paulsen.

M. PAULSEN (Norvège) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, il est établi depuis de nombreuses années que ma délégation préconise que la déclaration des ONG en commémoration de la Journée internationale de la femme soit prononcée par un représentant de ces ONG, c'est-à-dire des auteurs, et non par un intermédiaire. Nous maintenons cette opinion, non parce qu'il se passe des choses importantes en ce moment dans cette assemblée, tant pour les ONG que pour qui que ce soit, mais pour une question de principe. Je voudrais aussi encourager le Président entrant à user de ses prérogatives pour régler cette question une fois pour toutes.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de la Norvège pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Canada, M. Paul Meyer.

M. MEYER (Canada) (traduit de l'anglais): Je n'avais pas non plus l'intention de prendre la parole ce matin, mais je tiens à m'associer à la proposition présentée par l'Ambassadrice Mary Whelan. Nous espérons que nous pourrons repartir cette année sur d'autres bases, et c'est là une façon très modeste de montrer que notre attitude et notre pratique changent.

Deuxièmement, je veux féliciter mes collègues russe et chinois pour le travail que représente la compilation des réactions à leur document de travail sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Je voudrais appeler l'attention sur le fait que ce document est structuré et contient des subdivisions – je vois 13 rubriques. Je veux croire qu'en examinant ce document, nous verrons tous l'intérêt qu'il y a à passer du général au particulier et j'espère que nous nous mettrons à faire une synthèse et un résumé, non seulement de la proposition initiale, mais aussi des diverses opinions et observations et nouvelles idées s'y rapportant. C'est là une initiative que j'aimerais vraiment voir s'élargir aux autres questions prioritaires dont nous sommes saisis, et j'espère que cela sera possible.

Troisièmement, et pour extrapoler, je remercie l'Ambassadeur Park d'avoir indiqué à l'avance l'approche qu'il avait l'intention de suivre. Je souscris particulièrement à l'idée d'utiliser des subdivisions pour structurer nos débats futurs. Comme je l'ai fait observer lors

(M. Meyer, Canada)

de la dernière séance plénière, il y a eu suffisamment de débats d'ordre général au sein de cette instance. Naturellement, je serais très heureux d'entendre les délégations qui n'ont pas encore eu la possibilité de faire de déclaration générale. La participation à cet organe devrait s'accompagner non seulement de droits, mais aussi d'obligations, ce qui implique à mon sens l'obligation pour chaque ambassadeur ou chaque pays membre de s'exprimer au moins une fois sur le sujet traité par la Conférence. J'encourage donc ceux qui ne l'ont pas encore fait à s'exprimer. Simultanément, j'encourage les collègues qui ont déjà fait une déclaration d'ordre général à ne pas se répéter, mais à passer, dès que cela sera possible, à des prises de position précises. C'est au Président de nous guider d'une manière cohérente dans cette démarche. Naturellement, le commentaire d'un groupe sur un même sujet au même moment est plus utile qu'une cacophonie d'opinions exprimant des idées très diverses.

Nous avons présenté quelques suggestions au Président entrant sur ce sujet, et espérons que d'autres pourront l'encourager et concevoir leur propre participation d'une manière aussi concrète que possible, de façon que nous puissions arriver au niveau de travail auquel nous aspirons tous, me semble-t-il.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur du Canada pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Nouvelle-Zélande, M. Tim Caughley.

M. CAUGHLEY (Nouvelle-Zélande) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, je veux entre autres – et d'emblée – vous remercier des efforts que vous avez consentis tout au long de votre présidence. Je fais partie de cette instance depuis de nombreuses années, et il me semble que le travail déjà fait cette année et le type de débats que nous avons commencé à avoir, y compris les interventions d'aujourd'hui, ont renforcé notre volonté de faire bouger les choses. Je pense que cela tient en grande partie à vos efforts et à votre énergie. J'apprécie également la déclaration de votre successeur, les efforts qu'il déploie et de fait les efforts de tous les présidents pour l'année à venir. Ma délégation constate avec un certain plaisir que le premier Président de l'année prochaine pense déjà aux efforts à faire pour nous conduire là où nous voulons absolument aller. Je vous remercie donc, Monsieur le Président, de la façon dont vous nous avez guidés.

Je pense également qu'il nous faut dépasser le débat général, comme l'ont mentionné ce matin les représentants des Pays-Bas, du Canada et d'autres pays, et je salue à cet égard les efforts faits par la Chine et la Russie pour nous aider à approfondir l'examen de l'une de nos questions fondamentales, à savoir la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

Enfin, comme je l'ai fait le 7 février, je me joins aux nombreuses autres délégations qui se sont exprimées ce matin en faveur de l'appel lancé par l'Irlande afin que les ONG puissent lire elles-mêmes leur important message à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur de Nouvelle-Zélande pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole au représentant du Mexique, M. Enrique Ochoa.

M. OCHOA (Mexique) (traduit de l'espagnol): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter pour votre initiative tendant à tenir des débats structurés dans le cadre des mandats présidentiels de 2006. J'espère que cela nous permettra non seulement d'approfondir le débat, mais aussi de dégager un consensus sur un programme de travail. À cet égard nous espérons que le travail réalisé par vos Collaborateurs ira dans le même sens.

Je voudrais également exprimer nos remerciements aux délégations russe et chinoise pour nous avoir présenté un document de travail actualisé. Nous pensons que cela est une façon de procéder extrêmement avisée et nous espérons qu'elle sera suivie pour d'autres sujets; nous considérons que c'est là le devoir de toutes les délégations ici présentes. Enfin, j'aimerais me joindre aux délégations qui ont appuyé la proposition irlandaise.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant du Mexique pour sa déclaration. Je donne la parole au représentant de l'Algérie, M. Hamza Khelif.

M. KHELIF (Algérie) (traduit de l'arabe): Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous remercier pour tous les efforts que vous avez faits depuis le début de la session de 2006, et même avant, pour activer les travaux de notre Conférence. Je souhaite également remercier l'Ambassadeur de la République de Corée pour sa proposition concernant l'organisation des travaux sous sa présidence. En outre, la délégation algérienne tient à remercier les délégations russe et chinoise pour leur document de travail révisé CD/1679 concernant une interdiction de l'implantation d'armes dans l'espace.

Nous sommes convaincus que l'espace ne doit jamais être utilisé à cette fin et, en outre, que cette question doit être examinée dans le cadre d'un programme de travail global et équilibré, suivant la proposition des cinq Ambassadeurs.

Je souhaite également me joindre aux délégations qui ont apporté leur soutien à l'idée de permettre à la société civile de s'adresser directement à la Conférence.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de l'Algérie pour sa déclaration. L'Algérie est le dix-septième et dernier orateur inscrit sur la liste pour aujourd'hui. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Si tel n'est pas le cas, je vais faire quelques observations finales au terme de la présidence polonaise.

La dernière séance plénière placée sous la présidence de la Pologne à la Conférence du désarmement va prendre fin. Il est de tradition qu'à ce stade le Président résume les résultats et tire des conclusions.

Toutefois, je n'ai pas l'intention de tirer de conclusions aujourd'hui. Les actions engagées par la délégation polonaise au moment de sa présidence continueront à évoluer, je l'espère, pendant toute la session de 2006. Ce n'est donc pas le moment de dresser l'état de la coopération entre les six Présidents de la Conférence, ni des consultations menées par les Collaborateurs de la présidence, non plus que des activités envisagées dans le calendrier annoncé la semaine dernière. C'est aux délégations qu'il appartient de donner substance à ces cadres de référence. Les travaux des Collaborateurs de la présidence ou les débats structurés et ciblés envisagés dans le calendrier n'auront aucun sens sans la participation de toute la Conférence. Nous pourrons évaluer pleinement nos efforts ensemble à la fin de la session de 2006.

(Le Président)

Lorsque nous avons commencé les travaux préparatoires de la présidence polonaise, l'été dernier, nous savions que nous nous embarquions pour un long voyage avec une fin incertaine. Mais comme le dit le proverbe chinois, même le plus long des voyages commence par un premier pas, et pour ce premier pas nous avons reçu beaucoup d'aide. Fortement aidés et conseillés par les délégations chargées de présider la Conférence en 2006, nous avons commencé à préparer la session de cette année. Je voudrais remercier ici l'Ambassadeur de la République de Corée, M. Park, l'Ambassadeur de Roumanie, M. Costea, le représentant de la Fédération de Russie, M. Vasiliev, l'Ambassadeur du Sénégal, M. Camara et le représentant de la Slovaquie, M. Stefanek, ainsi que leurs conseillers et collaborateurs. Leurs efforts inlassables, leur travail ardu et nos longues discussions ont rendu nos projets possibles.

Je voudrais aussi remercier les Collaborateurs de la présidence, l'Ambassadrice de Sri Lanka, M^{me} Sarala Fernando, l'Ambassadeur d'Algérie, M. Jazairy, l'Ambassadeur de Bulgarie, M. Draganov, l'Ambassadeur du Chili, M. Martabit, l'Ambassadeur d'Italie, M. Trezza, et l'Ambassadeur du Japon, M. Mine. Je les remercie pour avoir bien voulu aider les six Présidents à mener à bien leurs tâches et à rechercher un consensus sur les problèmes fondamentaux auxquels la Conférence du désarmement doit faire face. Dans un très proche avenir, nous examinerons plus en détail le mandat des collaborateurs. Mon successeur à la présidence, l'Ambassadeur de la République de Corée, M. Park, vous informera des résultats de ces discussions.

J'ai à cœur de remercier chacun d'entre vous, membres des délégations ici présentes. Pendant tous les travaux préparatoires de la présidence de la Pologne et pendant la durée de mon mandat, j'ai toujours pu compter sur votre soutien et vos conseils. Je tiens à souligner le mot «conseils». Qui plus est, j'ai toujours pu compter sur votre amitié. Pour cela, je vous remercie tous. Un Président des États-Unis a dit qu'être Président, c'est avoir un tigre pour monture – il faut ou rester en selle ou être dévoré. Grâce à vous, j'ai réussi à ne pas être dévoré.

Nos travaux auraient été extrêmement difficiles sans l'aide du secrétariat de la Conférence. Je tiens à vous remercier, M. Sergei Ordzhonikidze, vous et votre personnel, pour votre professionnalisme et votre dévouement. J'ai toujours pu compter sur vous, comme vous pourrez toujours compter sur moi. J'aimerais remercier personnellement M. Jerzy Zaleski, Secrétaire de la Conférence. Sa compétence dans le domaine du désarmement et ses connaissances encyclopédiques de la Conférence du désarmement sont bien connues de tous. Jerzy, c'est vraiment un plaisir que de vous avoir à mes côtés.

Enfin, j'aimerais remercier les interprètes, qui facilitent la communication et la compréhension entre les délégations. Grâce à eux, nous avons pu mieux atteindre nos objectifs. C'est pourquoi je leur dis *shukran, spasibo, gracias, xiexi, thank you, merci*.

À quelques heures de trajet, à Turin en Italie, les Jeux olympiques d'hiver ont commencé, réalisant une fois de plus les grands idéaux du Baron Pierre de Coubertin incarnés dans les cinq anneaux entrelacés du drapeau olympique: unité, coopération et paix. Les cinq mains entrelacées au-dessus de nos têtes représentent les mêmes idéaux. Certains diront peut-être que ces idéaux s'étiolent, mais je vous assure qu'aussi bien à Genève qu'à Turin, ils sont bien vivaces. Sous la présidence polonaise de la Conférence du désarmement nous avons fait de notre mieux pour les maintenir.

(Le Président)

J'adresse mes meilleurs vœux aux Présidents entrants de la session de 2006 de la Conférence. J'espère qu'ensemble nous réussirons à faire de cette année une année différente des neuf précédentes.

Avant de lever la séance, je voudrais de nouveau inviter tous les chefs de délégation et tous les membres des délégations des États membres de la Conférence et des États ayant qualité d'observateurs, ainsi que le secrétariat, à la réception marquant la fin de la présidence polonaise de la Conférence, qui aura lieu aujourd'hui à 18 heures à la Mission permanente de la Pologne auprès de l'Office des Nations Unies à Genève.

Nos travaux sont terminés pour aujourd'hui.

La prochaine séance plénière de la Conférence aura lieu le jeudi 23 février 2006 à 10 heures; la Conférence sera alors présidée par la République de Corée.

La séance est levée à 11 h 25.
